

Day	Min	Max	Humidity
MER 14	17	7	7
JEU 15	16	0	0
VEN 16	14	0	0
SAM 17	16	0	0
DIM 18	18	3	3
LUN 19	18	5	5

### Cette semaine :

- Données météorologiques
- Black-rot
- Mildiou
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Flavescence dorée
- Cicadelles vertes
- Mesures agro-écologiques
- Divers

### Stades phénologiques



"grains de plomb"  
Fer servadou  
(Ph CA81).



"grains de pois"  
Gamay (Ph CA81).

La floraison est terminée dans la majorité des situations. Les parcelles les plus précoces de Gamay, Chardonnay, Syrah, Duras et Fer servadou sont au stade "grains de pois" et les parcelles les plus tardives de Mauzac et Fer servadou sont au stade "fin floraison/nouaison".

### DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière, après une petite pause les pluies orageuses ont fait leur retour vendredi et dimanche. Les cumuls sont hétérogènes, ils varient entre 5 et 45 mm. Un épisode de grêle a touché le secteur de Lavaur dimanche soir, avec ponctuellement des dégâts sur grappes. Cette semaine, les orages devraient se calmer à partir de mercredi, puis une nouvelle dégradation orageuse est annoncée à partir de dimanche soir, selon les prévisions actuelles.

### MILDIU

#### Analyse de risque

#### Observations:

Une sortie importante de symptômes sur feuilles et sur grappes est observée dans les témoins non traités. Les symptômes sont aussi de plus en plus présents au vignoble, les feuilles sont fortement impactées, les grappes un peu moins, pour le moment.

#### Modélisation :

**Attention: La modélisation indique une pression et des contaminations dans le cadre de parcelles indemnes de mildiou. Elle ne tient pas compte de la pression induite par la présence de symptômes et le risque de repiquages.**

Le 5 juin, des contaminations épidémiques ont été modélisées sur le secteur de Cunac, uniquement. Sur la majorité des secteurs des contaminations épidémiques et/ou pré-épidémiques ont été modélisées au cours des pluies orageuses du 9 et 11 juin. Les symptômes issus de ces contaminations seront visibles après un temps d'incubation d'environ dix jours.

Une pluie de 3mm serait suffisante pour engendrer des contaminations épidémiques sur les secteurs de Gaillac, Cadalen et Cunac (secteurs les plus arrosés sur le réseau de suivi). Sur les autres secteurs, 15 à 20mm seraient nécessaires.

#### Préconisations

Des nouvelles sorties sont observées sur feuilles et sur grappes. Les conditions météo restent instables et des contaminations épidémiques sont possibles dès 3mm. Attention, en présence de symptômes, des repiquages sont possibles avec la rosée matinale. Intervenez avant la pluie, restez couverts.

#### Produits de contact:

- \* Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)
- \* Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max)
- \* Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre, 2,8L/ha (2 applications max)

#### Produits pénétrants:

- \* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame -zn, 2,5kg/ha (2 applications max). **Attention ne pas confondre Enervin et Enervin active.**
- \* Ampexio, zoxamide/mandipropamid, 0,5L/ha (1 application max)
- \* Idaho, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha (2 applications max), **CMR**

#### Produits systémiques:

- \* Mildicut, dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (1 application max)
- \* Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha (1 application max)
- \* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, **biocontrôle**
- \* LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, **biocontrôle**

#### Utilisation en pack:

- \* Zorvec Zelavin, oxathiapiproline, 0,4L/ha (2 applications max)

#### Sur taches déclarées, effet dessicant:

- \* Limocide, Prev-Am, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha, (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8% biocontrôle

**Données optidose : 70% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)**

#### Mesures prophylactiques :

L'épamprage permet de limiter les contaminations primaires. Un relevage et un effeuillage soignés permettent de limiter l'humidité présente dans les souches et assurent une meilleure pénétration des traitements. L'écimage élimine les symptômes présents sur les jeunes feuilles.

#### A retenir

Soyez couverts à l'approche des pluies. Des contaminations sont possibles dès 3mm.

**BLACK-ROT****Analyse de risque****Observations:**

Au vignoble, il a peu d'évolution des symptômes. Quelques nouvelles taches sur feuilles ont été observées dans les témoins non traités. A ce jour, aucun symptôme n'est signalé, sur grappe.

**Analyse de risque:**

La "nouaison" est le stade de sensibilité maximale des grappes. A ce stade des contaminations peuvent avoir lieu directement sur les grappes, même en l'absence de symptômes sur feuilles. La sensibilité des baies reste importante jusqu'à "fermeture de la grappe".

Sur les parcelles déjà impactées, des repiquages sont possibles avec les brouillards et/ou rosées matinales.



Black-rot, tache récente sur feuille, (Ph : Vivalie).

**Préconisations**

Les conditions météo restent instables, un risque de contaminations existe à chaque pluie. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies. Soyez couverts.

Famille des QIOL : recommandation 1 application+1 supplémentaire.

\* *Enervin, Privest, amétoctradine/métrame-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)*

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

\* *Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), CMR*

\* *Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)*

Spécialités à base d'amidoxime

\* *Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)*

Spécialités à base de SDHI

\* *Luna Xtend, Luna sensation, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)*

Spécialités à base de strobilurines:

\* *Natchez, Flint, Consist, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)*

**Alternatives**

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha (biocontrôle).

**A retenir**

Surveillez l'évolution des prévisions météo, soyez couverts à l'approche des pluies.

**OIDIUM****Analyse de risque****Observations:**

Au vignoble, une sortie de symptômes sur feuilles est signalée sur des parcelles à historiques, quelques grains sont aussi touchés. Un témoin non traité à historique est fortement impacté sur feuilles et sur quelques grappes. Un autre témoin non traité est également touché sur feuilles.

*Oïdium sur grappe, le 12/06/2023(Ph:Vivalie)*

**Analyse de risque:**

La phase de sensibilité est toujours en cours. Un risque de contamination est possible jusqu'à "fermeture de la grappe".

**Préconisations**

Intervenez sur l'ensemble des parcelles. Des symptômes sont observés au vignoble, soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

\* *Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), biocontrôle*

Le nombre d'applications maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Spécialités à base de benzophénone.

\* *Vivando, Algèbre, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications max)*

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

\* *Mayandra, tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications max), CMR*

\* *Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)*

Spécialités à base d'amidoxime

\* *Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)*

Spécialités à base de SDHI

\* *Luna Xtend, Luna sensation, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)*

Spécialités à base de strobilurines

\* *Natchez, Flint, Consist, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)*

**Alternative :**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Protégez l'ensemble des parcelles, jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Eudemis : le vol de la G2 n'a pas démarré, aucune capture n'est signalée.  
Eulia : depuis une semaine des papillons sont piégés.

*Eudemis, papillon*  
(Ph: CA81)

**Analyse de risque**

Le nombre de glomérules relevé en G1 est globalement peu élevé, la pression est faible.

**Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.**

**(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 inflorescences avec au moins un glomérule pour 100 inflorescences).**

## Préconisations

**Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Sur les parcelles où le comptage des glomérules indique un dépassement de seuil, un traitement devra être placé sur les oeufs en G2.**

**Pour les piègeurs, penser à changer les capsules de phéromones.**

**Alternatives**

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

## FLAVESCENCE DOREE

## Analyse de risque

**Observations**

Les larves observées sur le vignoble sont majoritairement au stade L2.

## Préconisations

**Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 est terminé et le T2 doit être réalisé entre le 18 juin et 27 juin.**

Des traitements réalisés groupés entre vigneron d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

\* *Judoka gold, Tatami gold, Country gold, esfenvalerate, 0,3L/ha (2 applications max)*

\* *Klartan smart, Mavrik smart, tau-fluvalinate, 0,2L/ha (2 applications max), ZNT=50m*

\* *Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications max), ZNT=50m*

\* *Decis protech, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max)*

\* *Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max)*



Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

**Attention:** épamprer les parcelles avant de traiter, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

T2 du 18 au 27 juin.

## CICADELLE VERTE

## Analyse de risque

**Observations**

Les populations restent à un niveau faible et ne dépassent pas 10 larves pour 100 feuilles.

**Analyse de risque**

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires, ce sont les larves qui engendrent les grillures. A ce jour, les populations restent en dessous du seuil de risque.



Larves de cicadelle verte (Ph: Vivalie)

## Préconisations

**Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles. Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil.** La gestion de ce ravageur peut être couplée avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

\* *Judoka, Tatami gold, Country gold, esfenvalerate, 0,3L/ha (3 applications max)*

\* *Klartan smart, Mavrik smart, tau-fluvalinate, 0,3L/ha (2 applications max), ZNT=50m*

\* *Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications max), ZNT=50m*

\* *Decis protech, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications max)*

\* *Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications max)*

**Alternatives:**

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

\* *Sokalcarbo wp, Baikol kaolin, 10kg/ha (4 applications max)*

\* *Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFUengrais).*

A retenir

Surveillez vos parcelles.

## MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

### Les cépages résistants aux maladies: un moyen pour diminuer la dépendance aux produits phytosanitaires

Tous les cépages cultivés actuellement sont sensibles au mildiou et à l'oïdium, ces deux maladies sont à l'origine de plus de 80% des traitements phytosanitaires. Les cépages issus de l'espèce *Vitis vinifera* possèdent des caractéristiques agronomiques et œnologiques intéressantes, mais ne sont pas résistants au mildiou et à l'oïdium. Au contraire, d'autres espèces sauvages de *Vitis* d'origine américaine (*V. riparia*, *V. rupestris*, *V. aestivalis*, *V. cinerea*, ...) ou asiatique (*V. amurensis*, *V. coignetiae*, ...) ainsi que le sous-genre *Muscadinia* portent des résistances naturelles à ces pathogènes. Le but de la création variétale de cépages résistants consiste à insérer les caractères de résistance des vignes américaines et asiatiques dans le fond génétique des vignes européennes.

#### Comment est créé un cépage résistant ? :

La résistance aux pathogènes doit être durable, elle devra rester efficace dans un cépage cultivé sur une grande surface, sur une longue période de temps et dans des conditions favorables au mildiou et à l'oïdium. Une résistance monogénique, basée sur un seul gène peut être plus facilement contournée qu'une résistance polygénique (à partir de plusieurs gènes, au moins 2). Un cépage créé en combinant plusieurs gènes de résistance agissant de manière complémentaire contre les agents pathogènes, diminue fortement le risque de contournement de la résistance.

**Dans le prochain numéro, les étapes pour l'inscription d'un nouveau cépage au catalogue officiel.**

Les nouvelles variétés sont créées après de nombreux croisements complexes, elles combinent à la fois résistances aux maladies, qualités agronomiques et œnologiques.

Au terme de cette phase de croisement, les variétés obtenues sont testées pour un ensemble de caractéristiques :

- Sélection précoce (3 ans) : les pépins sont semés à l'issue des croisements, puis leur ADN est extrait pour identifier la présence des facteurs de résistances.

- Sélection intermédiaire (6 ans) : les plantes retenues sont multipliées et plantées afin d'effectuer une première évaluation agronomique et œnologique des variétés dans différentes régions françaises.

- Sélection finale (6 ans) : les meilleures variétés candidates sont expérimentées dans un réseau d'expérimentation national.

Au bout de 15 ans et de l'analyse de plus de 1 000 plantes, on peut espérer obtenir une seule variété commercialisable dans le meilleur des cas.

## DIVERS

**Erinose:** de nouveaux symptômes sont signalés sur les jeunes feuilles.

Erinose sur  
jeunes feuilles  
(Ph: CA 81).



**Episode de grêle du 11 juin:** La grêle a ponctuellement fait des dégâts sur grappes.

Dégâts de grêle  
sur grappes  
(Ph: CA 81).



**Carences:**

Les symptômes de carence peuvent être très marqués sur certaines parcelles.



Chlorose ferrique  
(Ph: CA 81).



Carence en potasse sur Loin  
de l'oeil (Ph: CA 81).

**Prochain bulletin le 20 juin**

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : [https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/074\\_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS\\_TECHNIQUES/Viticulture/Documents\\_techniques/Protection\\_vignoble/doc\\_alternatives\\_cepp\\_viti\\_12\\_04\\_2022.pdf](https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf)



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9  
Tél.: 05 63 48 83 83  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie-Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) - 06.68.91.10.73  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) - 06.69.08.07.81  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) - 06.69.32.70.75

